

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 60 (1937-1939)  
**Heft:** 245

**Artikel:** Histoire du musée botanique cantonal  
**Autor:** Wilczek, E.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-272749>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Histoire du musée botanique cantonal

PAR

E. WILCZEK

Conservateur du Musée,  
Professeur honoraire de l'Université.

(Séance du 30 juin 1937.)

---

Atteint par la limite d'âge au début de l'année prochaine, j'ai entrepris d'écrire, avant de quitter mes fonctions, l'histoire du Musée botanique. Je l'ai fait avec d'autant plus de plaisir qu'une grande partie de mon activité a été consacrée au Musée dont je suis le conservateur depuis 1893.

J'ai commencé par consulter aux Archives cantonales les documents concernant l'Instruction publique, puis, sur le conseil de mon excellent ami M. E. Bonjour, à la Bibliothèque cantonale, les ouvrages suivants :

1. Histoire de l'Instruction publique dans le Pays de Vaud, par ANDRÉ GINDROZ, Lausanne, 1853.
2. CH. ARCHINARD. — Histoire de l'Instruction publique dans le Canton de Vaud. Lausanne, 1870.
3. Dictionnaire des Genevois et des Vaudois, A. DE MONTET.

\* \* \*

L'enseignement des sciences naturelles à l'Académie de Lausanne débute, très modestement, à la fin du 18<sup>me</sup> siècle. En 1874, nous trouvons pour la première fois le nom d'*Henri Struve*<sup>1</sup>, nommé *professeur honoraire de chimie* à l'Académie, mais sans enseignement (GINDROZ, p. 148).

En novembre 1798, Struve est nommé membre du Conseil d'éducation. La nécessité de donner à l'étude des sciences naturelles et des mathématiques plus de développement ne tarda pas à se faire sentir. Dès le mois d'avril 1798, la Chambre administrative donne au citoyen *Develey*<sup>2</sup> le titre de professeur

<sup>1</sup> *H. Struve* (1751-1826), fils d'un médecin de Ratisbonne, Guillaume-Othon von Struve, qui était venu s'établir à Lausanne vers 1750. Voir l'article « Au pas des Anes », *Feuille d'Avis de Lausanne* du 1<sup>er</sup> juin 1935.

<sup>2</sup> *Isaac-Emmanuel-Louis Develey*, né à la Bretonnière le 27 mai 1764, décédé à Lausanne le 22 mai 1839.

honoraire de mathématiques; au mois d'octobre de la même année, le citoyen *Struve*, professeur honoraire de chimie, depuis l'année 1784, est nommé professeur ordinaire de *chimie* et d'*histoire naturelle*.

Le premier document relatif aux collections de sciences naturelles appartenant à l'Etat de Vaud est une lettre de *J. Favrod de Fellens* adressée de Leuwendaal le 15 mai 1806 à *Struve*; il y est question de charbons de différentes provenances.

Par lettre adressée au Petit Conseil, le 7 janvier 1807, le citoyen *Cusin* offre, de la part de l'hoirie *Buchner*, une collection d'oiseaux empaillés, et « divers autres objets, des noix de coco, une pomme de cèdre, des coquillages, des squelettes de fœtus conservés dans de l'esprit de vin », etc. Tous ces objets peuvent être intéressants pour le Gouvernement qui a consacré une des salles du Collège pour les « *curiosités de la nature* ». Le Petit Conseil communiqua cette lettre pour préavis au Conseil Académique. La réponse de celui-ci, datée du 2 juin 1807 et concernant le « Cabinet d'Histoire naturelle », est signée par *Pichard*, recteur, et *F. Chavannes*, secrétaire.

Le recteur de l'Académie et le secrétaire susnommés font savoir au Petit Conseil « que le *Cabinet d'Histoire naturelle* dans l'emplacement qu'il occupe à cette heure se détériore de plus en plus et qu'en conséquence, il est urgent de le placer dans le lieu qui lui est destiné, afin d'en arrêter le dépérissement. »

ARCHINARD (*l. c.* p. 248-252) s'exprime à ce sujet comme suit : « Pendant de très nombreuses années, les lacunes les plus graves existèrent dans notre enseignement académique. Les sciences naturelles furent laissées dans un complet abandon. La physique ne fut enseignée qu'occasionnellement par certains professeurs d'autres branches, qui avaient quelques connaissances dans cette partie; ce ne fut qu'à la fin du siècle dernier que l'on créa une chaire de physique et une de chimie. » Et ailleurs : « Au commencement de notre émancipation, nous ne possédions aucune collection qui y eût rapport » (à l'histoire naturelle).

Le 28 juin 1810, le *Département de Législation* fait savoir au Conseil Académique « qu'à raison de l'insuffisance des finances publiques, l'on ne peut, dans ce moment, traiter pour l'acquisition de la collection d'histoire naturelle du Professeur *Struve* ». (Le mal social qu'on nomme « impécuniosité » est, nous le savons, endémique et permanent; les conservateurs actuels de nos musées en savent quelque chose !). Cette collection comprenait 4400 échantillons de minéraux et un certain nombre d'oiseaux.

En fait de collections, le « Cabinet d'Histoire naturelle » ne possédait à ce moment que quelques échantillons de minéraux déposés à la Bibliothèque académique. L'année 1817 est d'une importance capitale pour le Musée d'histoire naturelle.

ARCHINARD (*l. c.*) s'exprime comme suit :

L'an 1817, la nombreuse et intéressante collection minéralogique, fruit de longs et savants travaux du professeur *Struve*, fut vendue à un riche Anglais. Celui-ci, après avoir extrait les morceaux qui manquaient à la sienne, offrit ce qui restait de cette collection, c'est-à-dire la majeure partie, pour la modique somme de 800 fr. Une autre collection de minéralogie se trouva en même temps à vendre à Lausanne. Aussitôt, quelques citoyens distingués par leur dévouement au bien public, par leur fortune et par le bel usage qu'ils savaient en faire, se réunirent pour fournir les fonds nécessaires à l'acquisition de ces deux collections. Ils les offrirent au Gouvernement qui les accepta avec empressement et qui prit les mesures nécessaires pour les recevoir. On prépara une salle dans le bâtiment académique et l'on y plaça les objets achetés, auxquels on ajouta plusieurs autres qui se trouvaient dans les salles de la bibliothèque.

Le 3 février 1818, *D.-A. Chavannes* fait savoir au Département de l'Intérieur « que grâce aux dons faits par le Général de la Harpe, M. Grand d'Hauteville, M. Perdonnet et M. *Ls Rivier*, la collection de M. *Struve* a pu être acquise. »

Voilà l'origine de notre Musée d'Histoire naturelle dont les premiers directeurs furent *Daniel-Alexandre Chavannes*<sup>1</sup> et *C. Lardy*<sup>2</sup>, alors inspecteur cantonal des forêts.

« La salle fut en quelque sorte inaugurée par la réception que l'on fit de la Société helvétique des sciences naturelles qui venait de se fonder et qui tint à Lausanne une de ses premières sessions. »

Le 15 mars 1824, les conservateurs du Musée susnommés s'adressaient à M. le Landamann et Messieurs les Membres du Conseil d'Etat pour leur communiquer une lettre de M. *Ls Reynier*<sup>3</sup>, datée du 12 février. Cette lettre intéressante dit entre autres :

J'ai eu l'honneur de vous remettre l'an passé une offre au Gouvernement de lui organiser pour le Musée un herbier où je voyais l'avantage de fournir aux jeunes gens qui ont du goût pour cette science un moyen de comparaison des plantes qu'ils récoltent avec

<sup>1</sup> *D.-A. Chavannes*, né à Vevey le 21 juillet 1765, décédé le 29 octobre 1846.

<sup>2</sup> *C. Lardy*, inspecteur cantonal des forêts, décembre 1780 - 15 mars 1858.

<sup>3</sup> *Ls Reynier*, 23 juillet 1762-1824, intendant des postes à Lausanne, était conservateur des antiquités. (*Annuaire officiel*, 1823, p. 34.)

des échantillons exactement nommés, ce qui leur éviterait des erreurs. Je comptais, si le Gouvernement accueillait ce projet, sur la coopération de MM. *Gaudin, de Charpentier, Thomas, Lainer, Barraud*, et d'autres encore qui me seconderaient avec ce que j'en pourrais donner, de manière à former en peu de temps un herbier nombreux et soigné.

C'est à cette date qu'il convient de placer l'origine du *Musée botanique*.

Le premier rapport sur le Musée cantonal est daté du 5 avril 1825. Il fixe la date de la création du Musée d'Histoire naturelle en 1818. Dans la lettre d'envoi de ce rapport, le 11 avril 1825, M. le Recteur de l'Académie, *A. Gindroz*, et le Secrétaire *H. Curtat* émettent l'avis que la visite annuelle du Musée cantonal doit être supprimée, l'arrêté du Conseil d'Etat du 16 novembre 1820 prévoyant à son art. 15 que « Messieurs les Conservateurs sont appelés à faire dans le mois de mars de chaque année un rapport sur le Musée et sur les augmentations obtenues dans l'année, à l'Académie, ainsi que la liste des donateurs. »

Dès ce moment, les rapports annuels des Conservateurs signalent régulièrement le manque de place et d'armoires. (Les plaintes à ce sujet ne prirent fin, momentanément, que bien plus tard, lors du transfert des collections au Palais de Rumine, où elles sont à l'étroit plus que jamais actuellement.)

En 1830, les collections du Musée d'Histoire naturelle furent assurées contre l'incendie pour le montant de 40 000 fr.

Le 12 février 1832, *Jean Schleicher*<sup>1</sup> père, tombé dans la misère, écrivait au Conseil d'Etat ce qui suit :

Comme mon âge et ma santé ne me permettent plus de monter sur les montagnes et de continuer mon commerce de plantes, je me vois dans la nécessité de vendre ma bibliothèque et mon herbier pour vivre. Désireux que cette précieuse collection reste dans le Canton à l'usage de l'Académie et du Museum, je prends la liberté de vous proposer de l'acheter ou de faire tel arrangement qui me procure une petite rente pour vivre.

Entre temps, les créanciers de Schleicher intervenaient. Le 17 mars 1832, *Gonthier*, receveur à Aigle, écrivait au Département de l'Intérieur :

Il y a deux herbiers qui sont dans la même chambre, qui ont été taxés, non compris la valeur des buffets dans lesquels ils déposent :

<sup>1</sup> *Jean-Christophe Schleicher*, né en 1768 en Allemagne, se fixa à Bex vers 1790. Il y est mort le 27 août 1834.

Celui des plantes suisses à 1200 fr., mis au quart rabais à 900 fr.  
Celui des plantes étrangères à 1100 fr., au quart rabais à 825 fr.

...Le sieur Ls Schleicher fils a acheté la première collocation sur l'Herbier des plantes suisses...

...Je suis le seul des colloqués sur l'Herbier des plantes étrangères qui s'en soit occupé.

J'en ai parlé à M. Emmanuel Thomas des Devens (botaniste); j'ai appris par lui que des plantes qui sont dans des papiers doivent souvent être visitées pour qu'elles ne se détériorent pas; il m'a offert de se charger de ce soin pendant le temps que les colloqués ont pour faire valoir leurs droits... A présent et au moment où j'ai été honoré de votre lettre, je me proposais de leur demander à tous par une circulaire leur consentement à ce que l'Herbier soit confié à M. Emmanuel Thomas et laissé dans la même chambre en payant vingt batz par mois de loyer, ayant convenu de ce prix avec le propriétaire de la maison.

Si ces messieurs veulent favoriser ma proposition, je souhaiterais qu'ils nommassent des personnes de connaissance pour inspecter et examiner l'Herbier et les livres (dont je puis aussi produire un catalogue) avant de traiter sur le prix et auxquelles je puis donner explication sur le contenu.

Le 29 février, cette lettre était transmise aux Conservateurs du Musée pour examen des objets, rapport et préavis.

Le 5 mars 1832, D.-A. Chavannes et C. Lardy, Conservateurs du Musée, écrivaient au Département de l'Intérieur qu'il leur était difficile de se rendre à Bex et que « ce transport serait d'ailleurs peu nécessaire vu que vous avez à Bex un homme qui bien mieux que nous peut vous donner tous les renseignements que vous désirez recevoir. M. de Charpentier, très habile botaniste, a été appelé à faire dernièrement l'examen et la taxe juridique de l'herbier et de la bibliothèque de M. Schleicher et nous ne doutons pas que, si vous lui demandez son opinion, il vous mette à même de juger avec une pleine connaissance de cause de l'objet dont il s'agit. » Puis : « Quant aux livres dans le nombre desquels il s'en trouve, dit-on, de précieux, comme la bibliothèque n'est pas riche en ouvrages de botanique, il pourrait être utile de ne pas perdre une occasion favorable de remplir cette lacune, et M. de Charpentier pourra mieux que personne vous en faire connaître le mérite et la valeur. »

M. de Charpentier fut en effet chargé de cette expertise le 7 mars. Sa lettre, datée du Devens, le 12 mars, dit entre autres :

M. Schleicher ayant demandé décret, nous fûmes chargés par le Tribunal d'Aigle, au commencement de l'automne, M. Emmanuel

Thomas et moi, de faire la taxe juridique de sa collection de plantes et de sa bibliothèque. Cette collection de plantes consiste en :

1. Un *herbier général* renfermant en 480 cahiers 10 848 espèces et variétés de plantes étrangères à la Suisse, classées d'après le système de Linné. Cet herbier vraiment magnifique dans un temps, a considérablement perdu de sa valeur, parce qu'on en a ôté les espèces les plus rares et des genres entiers.

Néanmoins, vu le nombre d'espèces et de variétés qui restent encore, et parmi lesquelles se trouvent des choses bien intéressantes, nous avons taxé cet herbier 1100 fr.

2. Un *herbier suisse* renfermant uniquement des plantes croissant en Suisse et celles qui sont censées d'y croître. Il contient, en 177 cahiers, 4073 espèces et variétés.

Cet herbier a été et est encore unique dans son genre, car il est sans contredit la collection la plus complète et la plus soignée de la Suisse. On y trouve non seulement des plantes sauvages, mais aussi les variations qu'elles subissent par la culture.

Le rapport signale ensuite avec regrets qu'on a enlevé de cet herbier des familles entières et certains genres, par exemple *Aconitum*, *Anemone*, *Ranunculus* et toute la cryptogamie. (Les matériaux signalés comme manquants avaient été cédés par Schleicher, en guise de paiement, à Emmanuel Thomas. Le 28 octobre, ces plantes ont été rachetées à Em. Thomas pour la somme de 400 fr. Dans la suite, elles ont été incorporées à nouveau à l'Herbier Schleicher.) Il en existe une liste dans laquelle nous relevons un post-scriptum particulièrement intéressant : « *Ces cryptogames étant passés au sublimé corrosif sont parfaitement conservés* ». C'est là, à notre connaissance, la première mention concernant l'emploi du sublimé corrosif pour la conservation des herbiers.

Le 29 décembre 1837, les Conservateurs du Musée, D.-A. Chavannes et C. Lardy, adressaient au Département de l'Intérieur la lettre suivante concernant l'emploi d'un solde de crédit du montant de 329 fr. :

Un autre objet qui est depuis longtemps sur le tapis, c'est la collection des *Lichens* de Schleicher; cette collection, composée de plus de 1060 échantillons, la plupart sur pierre ou sur bois, est précieuse sous tous les rapports; on peut l'obtenir pour la somme de 100 fr. et 20 fr. pour l'armoire à 54 tiroirs dans lesquels elle est renfermée. Elle a une très grande valeur aux yeux des botanistes parce que tous les échantillons ont été déterminés avec soin, qu'elle est le fruit du travail de bien des années, et qu'elle n'a pu être formée qu'à force de peines, de soins et de dépenses.

Cet achat fait, il resterait

83 fr. de disponibles que nous vous proposons d'appliquer à l'achat du *Prodromus* ou *Systema regni vegetabilis* de de Candolle (5 vol. 8°) et de la *Flora Helvetica* de Gaudin, qui nous sont demandés avec instance par MM. le Dr Jean de la Harpe et Ed. Chavannes, qui ont bien voulu se charger de l'arrangement de l'Herbier du Musée.

Le prix de l'ouvrage de de Candolle est de 100 fr. de France, soit 69 de Suisse; il resterait ainsi 14 fr. pour le prodromus de Gaudin (1 vol. in-12°) et la reliure des deux ouvrages.

De cet achat est résulté au cours des années la belle bibliothèque du Musée botanique.

Le 22 septembre 1843, Ed. Chavannes, récemment nommé professeur extraordinaire de botanique, écrivait au *Conseil de l'Instruction publique* une lettre importante dont ci-après un extrait :

L'Etat possède des collections botaniques assez précieuses. Elles ont été jusqu'ici disséminées dans les diverses salles du Musée cantonal et enfermées de telle manière que la consultation en était peu facile. Il conviendrait tout à fait de réunir dans un local spécial tous ces moyens d'études, qui sont peu ou point employés maintenant, soit par les étudiants de l'Académie, soit par les personnes versées dans la science. J'ai appris que quelques citoyens du canton possédant des herbiers assez importants ou d'autres moyens d'études, seraient disposés à faire don de leurs collections à l'Etat, dès qu'ils seront assurés qu'elles pourront être d'un accès facile et soigneusement entretenues.

J'offre de consacrer quelques heures par semaine à l'arrangement et à la surveillance du *Conservatoire botanique* ici réclamé et de faciliter ainsi les recherches aux personnes qui viendraient en faire pour leurs travaux.

Les Conservateurs du Musée cantonal appuient la demande de M. Ed. Chavannes; le transfert des collections botaniques « dans un local qui serait consacré à un *Conservatoire botanique* à l'instar de celui de Genève » leur donnerait de la place ! Les locaux étaient prévus au deuxième étage de l'ancienne Ecole Normale, à la Cité. Le 5 décembre 1844, le Département de l'Intérieur faisait savoir au Conseil de l'Instruction publique que M. Ed. Chavannes avait été nommé *Conservateur du Musée botanique*, ce musée étant dans sa spécialité une dépendance du *Musée d'Histoire naturelle*.

Le 18 décembre 1844, le Professeur Ed. Chavannes fait savoir au Département de l'Intérieur que l'état de sa santé ne lui permet plus de continuer son enseignement. Il fait don au petit musée qui vient d'être institué (à l'ancienne Ecole Normale, à la Cité) de « 15 cartons montrant des analyses végé-

tales exécutées par M. Heyland <sup>1</sup>, peintre naturaliste à Genève.» Une partie de ces planches existe encore; elles ont servi à l'enseignement pendant de longues années.

Le 31 décembre de la même année, Ed. Chavannes écrivait au Département de l'Intérieur ce qui suit :

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'herbier suisse peint par feu Mlle *Rosalie de Constant* <sup>2</sup> a été déposé tout récemment dans le Musée botanique. Cette précieuse collection, qui se compose de plus de 1200 dessins coloriés d'après nature et d'une charmante exécution, avait été destinée par son auteur à enrichir le Musée, mais seulement après la mort de l'amie qui devait en être jouissante. Mlle *Charlotte Grenier* a bien voulu se dessaisir, de son vivant, de l'Herbier peint de son amie en faveur de notre jeunesse studieuse et dans un but d'utilité publique.

Cette magnifique collection a été reliée, il y a quelques années, en 14 volumes in-quarto; ils sont l'un des ornements de notre bibliothèque.

Le 16 avril 1845, Ed. Chavannes-Dutoit démissionne, pour raisons d'âge et de santé.

M. Rod. Blanchet lui succède comme conservateur du Musée botanique.

Dans les comptes du Musée d'Histoire naturelle pour 1847, figure un poste « à Monsieur Bischoff <sup>3</sup>, pour un herbier, 40 Fr. français ».

Le 18 novembre 1848, le Conseil d'Etat autorise le Conseil de l'Instruction publique « de traiter aux meilleures conditions possibles avec M. de Gingins pour l'achat de la bibliothèque botanique ».

Cette bibliothèque se compose de « 231 ouvrages latins, 77 ouvrages français et 70 ouvrages allemands, en tout 378 ouvrages d'un ou plusieurs volumes. » Prix offert et accepté : 1200 fr. suisses.

Par décret du 1<sup>er</sup> décembre 1848, le Conseil d'Etat nomme membres de la Commission des Musées les citoyens J. Muret,

<sup>1</sup> Jean-Christophe Heyland, de son nom *Kümpfler*, né à Francfort s/Main en 1792, décédé à Genève en 1866; prit à Genève le nom de son oncle. Dessinateur et graveur célèbre. Voir p. ex. les planches qui illustrent le tome I de l'ouvrage classique d'EDMOND BOISSIER: « Voyage botanique dans le midi de l'Espagne pendant l'année 1837 ».

<sup>2</sup> *Rosalie de Constant*, née à Genève en 1758, décédée à Genève le 27 novembre 1833. Voir à son sujet la *Revue suisse*, tome 3<sup>e</sup>, Lausanne 1840. « Elle dessina sans prendre de leçons et n'eut pour maître que la petite marguerite qui fleurissait le long des sentiers ou la branche de roses dont la beauté charmait sa vue ». L'« Herbier » a été peint à la Chablière près Lausanne.

<sup>3</sup> J. Bischoff, pharmacien à Lausanne, professeur à l'Académie, 1813-1889.

député au Grand Conseil, et *Félix Chavannes*, pasteur à Lausanne. La Commission est présidée par M. le Conseiller d'Etat *Fornerod*.

Le 8 mars 1849, *F. de Gingins-La Sarra* remercie le président du Conseil de l'Instruction publique d'avoir ratifié l'acquisition de la bibliothèque botanique pour le prix convenu. Il cède à titre gracieux son *Herbier* « composé en majeure partie de plantes *exotiques* recueillies au Brésil et ailleurs par les voyageurs *Sieber*, *Berlandier* et *Poeppig*. » Ce don précieux est accepté avec reconnaissance, le donateur est remercié par le Président du Conseil d'Etat *Delarageaz*.

Par lettre du 8 mai 1849, *J. Muret*, Dr en droit, remercie le Président du Conseil d'Etat de l'avoir nommé membre de la Commission du Musée et de la bibliothèque. A regret, il renonce à l'honneur qui lui est fait, la Constitution, art. 27, 3<sup>me</sup> alinéa, s'y opposant (incompatibilité).

Le 31 mai 1851, *Rod. Blanchet* envoyait au Président de la Commission du Musée l'estimation approximative de la valeur des collections du Musée botanique :

|                                    |           |
|------------------------------------|-----------|
| Herbier de la Harpe                | Fr. 500.— |
| » de Gingins                       | » 600.—   |
| » hollandais                       | » 100.—   |
| » Bischoff                         | » 30.—    |
| » Mlle de Constant                 | » 50.—    |
| Dessins donnés par M. G. Chavannes | » 50.—    |
| Collection de fruits et de graines | » 50.—    |
| Herbier Schleicher                 | » 300.—   |
| Cryptogames Schleicher             | » 200.—   |

Ancienne monnaie : Fr. 1880.—

Le mobilier qui s'y rattache peut être estimé à 200 fr., donc total de 2000 fr. ancienne monnaie.

Le 8 juillet 1851, *J. Muret* écrivait à R. Blanchet, Conservateur du Musée d'Histoire naturelle, ce qui suit : « En 1841, MM. *Fivaz*, *Béranger*, pharmacien, *Bischoff*, pharmacien, *J. de la Harpe*, médecin, *Ed. Chavannes* et *J. Muret*, Dr en droit, ont souscrit une action à l'entreprise d'un voyage de recherches scientifiques à Java, entrepris par M. *Zollinger*<sup>1</sup>; l'action devait être remboursée en « objets d'histoire naturelle que les souscripteurs ont destinés à être offerts au Musée cantonal ». Le professeur *Moritz*<sup>2</sup>, qui était chargé de la distribution des

<sup>1</sup> *H. Zollinger*, originaire de Feuerthalen, 1818-1859. Directeur du Séminaire, à Küsnacht, botaniste, zoologiste et géologue.

<sup>2</sup> *Alexander Moritz*, de Coire, 1806-1850. Conservateur de l'herbier de Candolle à Genève, plus tard professeur d'histoire naturelle à Coire.

objets à mesure qu'ils arrivaient de Java, mourut entre temps. Zollinger étant rentré au pays, livra lui-même au Musée vaudois d'Histoire naturelle, des collections géologiques et botaniques.

Le 31 mai 1852, *A. Chavannes*, s'adressant à la Commission des Musées, lui demande communication des rapports annuels qu'elle a reçus de divers conservateurs « dans le but d'en opérer un dépouillement scientifique que je désirerais faire insérer dans le bulletin de la Société des Sciences naturelles du Canton ».

Le 28 mai 1854, *R. Blanchet* informait *M. Bourgeois*, président de la Commission des Musées, que *M. Bridel*, ministre, donnait au Musée l'herbier fait par feu le *Doyen Bridel* et lui-même.

Par lettre du 28 mai 1855, l'illustre *J. de Charpentier* lègue ses collections à l'Etat de Vaud. Ci-après quelques extraits de cette lettre :

Désirant de laisser à ma Patrie adoptive un souvenir utile et en même temps de conserver à la science mes collections botaniques et conchyliologiques, j'ai pensé que je ne pourrais atteindre mieux ce double but qu'en léguant au Musée cantonal d'Histoire naturelle, à Lausanne, mon herbier et — sous réserve de quelques conditions — ma collection de mollusques terrestres et d'eau douce, ainsi que ceux de mes livres qui traitent spécialement de cette branche de la malacologie.

Je me propose donc de léguer à cet institut :

1. mon *herbier* composé de 31 à 32 mille espèces de plantes phanérogames et de quelques fougères ;

2. ma collection de 3757 espèces de mollusques terrestres et d'eau douce et

3. tous ceux de mes livres qui traitent spécialement de cette partie de l'Histoire naturelle.

...Comme la connaissance de la décision que vous prendrez, Messieurs, est indispensable pour terminer mes dispositions testamentaires et que mon âge avancé et l'état de ma santé ne me permettent pas de renvoyer davantage la rédaction de l'acte de ma dernière volonté, je vous prie, Messieurs, d'avoir la bonté de m'honorer d'une réponse, en me faisant connaître votre décision le plus tôt que ce sera possible.

Cependant, pour vous édifier sur l'objet en question, je désire vivement que vous voudriez bien, Messieurs, charger quelque expert de prendre la peine de se transporter chez moi pour examiner ces collections et pour vous en faire rapport. Les personnes qui connaissent le mieux la collection conchyliologique sont *M. Lardy*,

M. Shuttleworth, à Berne<sup>1</sup>, et M. le professeur Mousson, à Zurich<sup>2</sup>. Quant à l'herbier, il est bien connu de M. J. Muret.

D'une note qui accompagne cette lettre, retenons les détails suivants :

C'est d'après l'estimation approximative qui a été faite de mon herbier par M. le professeur Heer, de Zurich, au printemps 1850, que j'indique le nombre des espèces qu'il contient de 31 à 32 mille. La plupart sont représentées par plusieurs échantillons provenant autant que possible de localités différentes.

Ces plantes déposent dans du bon papier blanc, fort, non collé et fabriqué *ad hoc*. Elles ont été passées en majeure partie au sublimé corrosif, de manière qu'elles ne risquent point d'être attaquées par les vers.

En automne 1855, M. *Delafontaine*, ministre à Rolle, fait don au Musée du « fruit rare et curieux de *Lodoicea Seychellarum* ».

Le nom du professeur *Balthazar Schnetzler* apparaît pour la première fois dans les archives du Musée d'Histoire naturelle le 5 décembre 1858. M. Schnetzler demande que le Musée cède des doubles de la collection de minéralogie pour le Musée de *Vevey* (le prof. B. Schnetzler a été reçu membre de la Société vaudoise des sciences naturelles le 16 mai 1855).

Le 18 juillet 1860, le Département de l'Intérieur faisait savoir que la Commission des Musées et de la bibliothèque était autorisée « à faire réunir en une seule salle les deux cabinets qui se trouvent placés à l'angle N. E. du second étage de la cure Dutoit et d'y placer la collection de botanique du Musée cantonal ». Le Département estime les frais à 200 fr. Dès cette date, le Musée botanique devient indépendant, c'est-à-dire qu'il occupe des locaux à lui.

Le rapport de M. de la Harpe du 27 février 1861 dit entre autres : « La botanique naguère entassée pêle-mêle dans des buffets obscurs a maintenant trouvé un local suffisant et commode. Une petite exposition, sous verre, permettra de placer sous les yeux du public, nos collections de semences et de produits végétaux ».

Le 10 juillet 1861, *Charles-Théodore Gaudin*<sup>3</sup> annonce qu'il fait déposer au Musée cantonal une collection de fruits et de graines comprenant :

<sup>1</sup> *Shuttleworth, R. J.*, né en Angleterre, établi pendant de longues années à Berne. 1810-1874.

<sup>2</sup> *Henri Mousson*, bourgeois de Morges, puis de Zurich, né à Lonay en 1803, décédé à Zurich en 1869, alors qu'il était président de la ville.

<sup>3</sup> *Ch.-Th. Gaudin*, paléontologue vaudois, 1822-1866.

1. une cinquantaine d'espèces et de variétés de fruits de conifères de l'Europe, de l'Asie-Mineure, de l'Amérique du Nord et du Guatemala ;

2. environ 150 espèces de fruits et de graines recueillies dans les divers jardins botaniques de l'Europe.

Le 29 mars 1863, M. *Rod. Blanchet*, Conservateur de botanique au Musée cantonal, écrit à M. le Président du Département de l'Instruction publique et des Cultes, pour lui demander l'autorisation de confier, pour étude, les *Equisetum* de l'*Herbier Schleicher* à M. *Gutnick*, Conservateur du Musée botanique à Berne.

Le 15 décembre 1866, A. *Morel-Fatio*<sup>1</sup> adresse à M. le Conseiller d'Etat *Ruchonnet*, Président de la Commission des Musées, ses observations « sur les modifications qu'il me paraîtrait utile, si ce n'est même indispensable, d'apporter à la rédaction, soit du décret de 1848, soit du Règlement de 1851 ».

Il propose entre autres d'en modifier l'art. 9, qui prendrait la teneur suivante :

La Commission (des Musées) tient les registres suivants :

- a) protocoles ;
- b) un copie de lettres ;
- c) un registre pour les achats ;
- d) un registre pour les dons ;
- e) un registre pour les échanges.

L'art. 18 prend la teneur que voici :

Chaque conservateur tient les registres suivants :

- 1. un journal d'entrée et de sortie ;
- 2. un catalogue systématique des objets avec indication des provenances, et détails intéressants pour la science ;
- 3. un livre où sont mentionnés les échanges.

Par lettre du 11 décembre 1871, le Dr *Gaudin* fait savoir à Monsieur le Conseiller d'Etat *Ruchonnet* que

La Commission des Musées est privée de son membre le plus essentiel pour procéder et diriger leur organisation, en la personne de M. le Dr *Jean de la Harpe* qui, pour raison de santé, passera l'hiver loin de chez nous ; nous croyons qu'un suppléant serait nécessaire et même indispensable ; nous n'avons personne de plus compétent et de plus apte à la chose que M. le professeur *Forel* et nous estimons que ce serait un immense avantage pour notre Musée, si vous pouviez, M. le Président, le décider à accepter ces fonctions, du moins momentanément ; son activité, son esprit

<sup>1</sup> A. *Morel-Fatio*, banquier, 1813-1887, né à Rouen, Conservateur du Médailler vaudois et du Musée cantonal d'Archéologie, décédé à Lausanne.

d'ordre, conciliant et affable, joint à sa grande érudition, ne tarderaient pas, nous en sommes convaincus, à rendre à cet établissement l'entrain et le caractère d'ensemble qui lui ont souvent fait défaut et ainsi nuire à son développement.

Il m'est particulièrement agréable de rappeler ici cette lettre qui caractérise si heureusement feu notre collègue et ami, le grand *Forel*, le *Forel* du Léman qui a été pour tous et pour les musées en particulier, un animateur et un mécène.

Le 7 novembre 1872, J.-B. *Schnetzler* annonce au Chef du Département de l'Instruction publique que « Mademoiselle Prends le loup (sic !), de Cully, sœur de feu M. Prends le loup, pharmacien, a fait don au Musée cantonal des objets suivants, provenant de son frère défunt :

1. un herbier fort intéressant de l'île de St-Domingue. M. Prends le loup a habité cette île pendant une vingtaine d'années comme pharmacien ;

2. un herbier suisse, principalement vaudois ;

3. un ouvrage de prix, avec de belles planches coloriées, publié en 1617 sous le titre de *Hortus Eystetensis* par Besler.

Le 22 novembre 1872, le Professeur *Schnetzler* est nommé Conservateur du Musée botanique, succédant à J. de la Harpe, démissionnaire pour raisons de santé.

La date du 12 janvier 1874 mérite d'être retenue.

La Commission des Musées d'Histoire naturelle a pris la résolution transcrite comme suit au protocole du 10 janvier :

M. le Président (Ls Ruchonnet) expose à la Commission que l'acquisition de la *Maison Morave* par l'Etat a mis à la disposition de nos services publics des locaux nouveaux. Il consulte la Commission sur la question de savoir si, vu l'encombrement de tous nos Musées, il ne conviendrait pas de demander à l'Etat l'autorisation de transférer nos collections de botanique, de minéralogie et de géologie dans ce bâtiment. La Commission est unanime pour admettre que le transfert de ces collections dans la *Maison Morave* réaliserait pour nos Musées une amélioration considérable et établirait un état de choses, non pas sans doute définitif, mais acceptable pour un grand nombre d'années. Après avoir visité avec soin les lieux, la Commission décide de demander au Conseil d'Etat :

L'autorisation de transférer le Musée minéralogique et le cabinet de botanique dans le premier et le second étage de la *Maison Morave* et d'installer aussi dans cette maison l'auditoire pour l'enseignement de la minéralogie et de la botanique.

Le Conseil d'Etat est d'accord. Le décret du 22 novembre 1872, modifié par décision du 1<sup>er</sup> novembre 1878, figure dans le rapport annuel des Conservateurs du Musée pour l'année 1887.

Ls Ruchonnet demande en même temps l'autorisation de transporter ses bureaux dans la « Maison Morave » et les crédits nécessaires à ces deux transferts. Le Conseil adopte cette demande le 13 janvier 1874.

Au début de l'année 1874, la Chancellerie de l'Etat est avisée par Ls Ruchonnet que le Règlement pour les Musées, du 4 octobre 1851, est abrogé.

En 1874 également, lors d'une enquête sur la valeur des collections déposées dans les divers musées, le Prof. B. Schnetzler estime celle des collections botaniques à 5000-6000 fr.

L'année 1874 encore a été particulièrement heureuse pour le Musée botanique, qui a pu acquérir l'Herbier de *J. Muret*<sup>1</sup>. Les deux experts commis par le Département de l'Instruction publique étaient *Eug. Rambert* et le Prof. *B. Schnetzler*. Ces deux botanistes déclarent que « l'Herbier suisse de *J. Muret* n'a aucun rival dans l'univers; il n'existe aucun herbier suisse qui se rapproche même de fort loin de celui de *J. Muret* et l'on ne pourra jamais écrire la flore de notre pays sans le consulter ». L'Herbier a été acquis pour la somme de 5000 fr. Le Conseil d'Etat écrivait à ce propos, le 4 mai 1874, à *J. Muret* « qu'il s'était empressé d'assurer à nos Musées la possession d'un herbier suisse qui n'a pas son rival. Il a été heureux en même temps de pouvoir vous témoigner en cette occasion l'estime en laquelle il tient votre science et votre personne ».

*J. Muret* a conservé l'Herbier chez lui, pour en faire une revue nécessaire en pareille occasion et pour mettre au net le catalogue. Au mois de février 1878, l'Etat de Vaud assure les collections d'Histoire naturelle contre l'incendie. Le Professeur Schnetzler estime la valeur de ces collections botaniques à 27 000 fr.; la valeur de la bibliothèque était estimée à 500 fr. L'Herbier général provenant de la réunion des collections de Charpentier, de Charrière, de la Harpe, etc., y compris l'Herbier de St-Domingue, donné par *M. Prenleloup*, à 10 000 francs, l'Herbier *Muret* à 6000 fr., l'Herbier *Schleicher* à 6000 fr., l'Herbier peint par *Rosalie de Constant* à 2000 fr., la bibliothèque à 500 fr.

Le 18 octobre 1878, *G. Leresche* demande à être déchargé des fonctions de préparateur au Musée de géologie et de botanique et de ne conserver que les fonctions de préparateur aux Musées botanique et entomologique.

Une lettre adressée de Valleyres par MM. *W. Barbey* et *Ls*

<sup>1</sup> *J. Muret*, 1799-1877, Dr en droit, avocat, juge d'appel et botaniste distingué.

*Favrat* « à Monsieur le Conseiller d'Etat chargé du Département de l'Instruction publique et des Cultes » mérite d'être reproduite intégralement ici :

Monsieur le Président,

Un des hommes qui ont le plus illustré notre canton, et rendu les plus grands services à l'étude de la botanique en Suisse est, sans contredit, l'auteur de la « Flora Helvetica », *J. F.-A. Gaudin*<sup>1</sup>.

Avant sa mort, il lègue son herbier, base de son important ouvrage, à son ami *J. Gay*<sup>2</sup>, notre compatriote établi à Paris où il consacrait tous ses loisirs à accumuler de précieux matériaux pour l'étude des plantes. Il y a quelques années que l'herbier *Gay* fut acquis personnellement par l'illustre *Sir Dalton Hooker*, qui en fit hommage à la cour d'Angleterre pour être intercalé dans les *Herbarium of the Royal Gardens of Kew*, dont *Sir J. D. Hooker* est l'éminent directeur. L'Herbier *Gaudin* ne fut pas cédé avec l'Herbier *Gay*, mais est toujours demeuré la propriété particulière de *Sir J. D. Hooker* qui, aujourd'hui, veut bien consentir à en faire hommage au Canton de Vaud pour être déposé auprès des herbiers de *Charpentier*, *Schleicher* et *Muret*.

Nous vous serions fort reconnaissants, M. le Président, de bien vouloir exprimer à *Sir J. D. Hooker* les sentiments de vive gratitude du pays et surtout de tous les botanistes suisses pour avoir consenti à rendre à sa patrie un monument scientifique qui n'aurait jamais dû la quitter.

Cette belle lettre porte les signatures de *Ls Favrat* et de *W. Barbey*.

Heureux d'avoir réussi dans sa négociation, *W. Barbey* fit promettre à *Hooker* d'accepter une collection de plantes suisses en retour de celle qu'il abandonnait. Il vaut la peine de relire à ce sujet la « note sur les herbiers *Gaudin* et *Hooker* », par *Ls Favrat* (*Bull. Soc. vaud. Sc. nat.*, Vol. XXII, N° 84, 1880). Ce que *Favrat* ne dit pas, c'est le nombre de plantes qu'il a prélevées dans son propre herbier. Je sais qu'il n'a jamais voulu revoir certaines parties de son herbier qu'il avait volontairement privées des plantes les plus rares.

Le 28 mai 1885, *Ls Leresche*<sup>3</sup>, ancien ministre, légua son herbier au Musée cantonal avec la réserve « que ses amis, *Emile*

<sup>1</sup> *J.-F.-A. Gaudin*, né à Longirod en 1766, mort à Nyon en 1833, l'auteur célèbre du « Flora Helvetica », Turici, 7 vol. in-8°.

<sup>2</sup> *Jacques Gay*, né à Nyon le 11 octobre 1786, décédé à Paris le 16 janvier 1864. *Gay* était l'élève particulier de *Gaudin* qui lui avait légué son herbier. Voir au sujet de cet herbier la note de *Ls Favrat*, *Bull. Soc. vaud. Sc. nat.*, vol. XXII, N° 84, 1880.

<sup>3</sup> *Louis Leresche*, 1808-1885, pasteur à Château-d'Oex et grand botaniste. Voir la notice biographique par *Louis Favrat*, *Bull. Soc. vaud. Sc. nat.*, XVII, 1880.

*Burnat*, à Nant sur Vevey, et *Ls Favrat*, à Lausanne, devront prélever chacun 2000 échantillons à leur convenance ». Il a en outre légué à Emile Burnat ses livres, correspondances et notes manuscrites botaniques avec la condition qu'il donnera trois ouvrages de valeur au Musée botanique de Lausanne.

Le Prof. Schnetzler, Conservateur du Musée botanique, fut chargé par le Département de dresser un inventaire de l'herbier. Dans son rapport du 6 juin 1885, le Prof. Schnetzler estime la valeur de l'herbier à 5000 fr. au moins. « L'Herbier sera transporté par chemin de fer à Lausanne et MM. *Ls Favrat* et *E. Burnat* prélèveront alors les 2000 plantes que leur accorde le testament. Nous tâcherons de caser aussi bien que le permet le peu de place dont nous disposons, cet herbier qui présente un grand intérêt, surtout à cause des plantes d'Espagne et d'Italie, dont il est très riche. »

Le 26 septembre 1885, sur la proposition du professeur Schnetzler, *Ls Favrat*<sup>1</sup> est nommé Conservateur adjoint au Musée botanique.

A la séance de la Commission des Musées, du 1<sup>er</sup> novembre 1887, M. le Prof. Schnetzler fait part d'une mésaventure arrivée à notre collection complète du genre *Pedicularis*, expédiée à M. *Steininger*, monographe du genre, à Vienne. Le procès-verbal de la séance, rédigé par H. Golliet, s'exprime comme suit :

Dans le retour, la caisse des plantes a participé à un accident de chemin de fer produit par la rupture du pont de Hopfgarten, alors qu'une partie des wagons ont été précipités dans l'eau. La caisse a été assez profondément avariée et son contenu si fortement détrempé que les plantes ont été attaquées par les moisissures. Notre belle série, qui nous revenait plus intéressante encore puisqu'elle avait été annotée par un spécialiste, allait dépérir, quand M. Favrat, avec une patience et une minutie qu'on ne saurait trop louer, s'est mis à réparer le désastre en lavant à l'alcool et au sublimé, brindille par brindille, tout ce qui souffrait du moisi. La collection était entièrement sauvée.

A la séance du 27 janvier 1883, M. le Prof. Schnetzler parle des traitements à accorder à M. *Favrat* et à M. *A. Tonduz*<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Ls Favrat*, 23 juillet 1827 - 27 janvier 1893. Voir R. BERGER, notice biographique sur *Ls Favrat*, *Bull. de l'herbier Boissier*, N° 5, mai 1893, et E. WILCZEK, notice biographique sur *Ls Favrat*, *Bull. Soc. vaud. Sc. nat.*, XXIX, 142, p. 229-237.

<sup>2</sup> *A. Tonduz* (1863 - 20 décembre 1921), décédé au Guatemala. Voir sa nécrologie par G. BEAUVERD dans le *Bull. Soc. bot. de Genève*, 1922, p. 12-18.

M. Favrat touchera en outre une indemnité pour les *excursions botaniques*. Les participants à ces excursions en gardent le souvenir lumineux ! Le Papa Favrat était leur idole !

Dès 1887, les Conservateurs des Musées d'Histoire naturelle adressent au Chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes un *Rapport annuel*.

Dans son rapport pour 1887, adressé au Conseiller d'Etat E. Ruffy, le professeur Schnetzler mentionne la désinfection des paquets d'herbier au moyen de *sulfure de carbone*. Chacun sait le rôle important que ce produit joue comme désinfectant des sols. Au Musée botanique, il sert encore aujourd'hui à désinfecter les nouveaux arrivages qui tous passent à la « caisse à sulfure » avant d'être désinfectés définitivement au sublimé corrosif. Dans le même rapport, nous relevons le nom de Maurice Lugeon, « élève de la division supérieure de l'Ecole industrielle cantonale, qui a catalogué pour échanges une partie de l'Herbier suisse de Leresche » et celui « d'un jeune étudiant, M. Ernest Secretan, qui étudie les *Saxifraga* suisses en vue d'un travail de concours ». Il est superflu de présenter à la Société vaudoise des Sciences naturelles M. le Prof. Lugeon dont l'activité scientifique remonte à 50 ans en arrière. Quant à M. Secretan, qui habite aujourd'hui à Hohenau près Trebur (Hesse), il n'a pas oublié son pays natal et a pris les dispositions nécessaires pour enrichir le Musée botanique !

En 1889, notre ami P. Jaccard, de Ste-Croix, actuellement professeur de botanique à l'Ecole Polytechnique à Zurich, est nommé préparateur du Musée botanique et succède à A. Tonduz. En cette même année, l'Herbier s'enrichit de l'importante collection des *Rubus* de Ph.-J. Müller<sup>1</sup> et d'une partie du magnifique herbier de Rosine Masson<sup>2</sup>. L'autre partie de cet herbier a été donnée au Musée fin mai 1891.

En 1892, le Professeur Schnetzler, contraint par l'état de sa santé de donner sa démission de professeur à l'Université, a dû, pour la même raison, abandonner la direction du Musée botanique. Son successeur, Ls Favrat, a pu mener à bonne fin la revision des *Rubus* de Ph.-J. Müller.

M. W. Barbey a bien voulu céder au Musée botanique la collection précieuse des *Rosa*, de Favrat.

<sup>1</sup> Ph.-Jacques Müller, né à Wissembourg, Bas-Rhin, le 19-1-1832, décédé à Nyon le 31 mai 1889.

<sup>2</sup> Rosine Masson, voir sa nécrologie par Ls Favrat, *Bull. Soc. vaud. Sc. nat.*, Vol. XXVIII, p. 37-42.

En 1893, succédant à *Ls Favrat* qui venait de démissionner pour raison de santé, l'auteur de ces lignes a été nommé conservateur du Musée botanique.

L'acquisition principale de cette année est celle de l'Herbier de *J.-C. Ducommun*, à Berne, l'auteur du « *Taschenbuch für den Schweizerischen Botaniker* ». Dès cette année, le Musée botanique entretient un service d'échanges de plantes avec de nombreux botanistes et Instituts botaniques.

L'année 1894 marque dans l'histoire du Musée et dans celle de l'enseignement de la botanique à l'Université. De nouveaux services ont été créés; ce sont le *Jardin pharmaceutique* sur la pente Est de l'Ecole de chimie, et le *Jardin alpin de Pont de Nant*. Les deux sont connus aujourd'hui sous le nom de *Jardin botanique* de l'Université de Lausanne.

En 1895, le Musée botanique, depuis longtemps à l'étroit dans les salles sombres de la « Maison morave » (aujourd'hui entièrement occupée par les divers services du Département de l'Instruction publique et des Cultes), a été transféré, ainsi que l'enseignement de la botanique, dans le bâtiment occupé actuellement par le Département de l'Agriculture. M. le Dr *P. Jaccard*, nommé professeur de sciences naturelles à l'Ecole Normale et au Gymnase, a résilié ses fonctions de préparateur. Le Conseil d'Etat a nommé à sa place M. *Ls Pache*.

En 1898, le Musée entre en possession de l'Herbier de feu *Rodolphe Blanchet*, contenant surtout des plantes du Brésil et parmi celles-ci de nombreux originaux de *Martius*.

Dès 1899, M. *Colomb-Duplan* est le collaborateur fidèle et dévoué du Conservateur. M. Colomb-Duplan a mené à bonne fin le classement de nos Ptéridophytes.

En 1903, de nombreux matériaux prêtés ou confiés pour revision aux spécialistes, sont rentrés au Musée. Citons les *Viola* (revus par Becker), les *Rubus* (par Sudre), les *Erigeron* (par Rickli), les *Knautia* (par Briquet), les *Rhinanthus* (par Chabert), les *Hieracium* (par Arvet-Touvet et Zahn), les *Rosa* (par Keller), etc.

L'année 1905 est à marquer d'une pierre blanche.

Les collections botaniques, ainsi que l'enseignement de la botanique, sont transférés de la Cité au *Palais de Rumine*.

1906. Parmi les dons toujours nombreux, signalons les doubles de l'Herbier *Ls Favrat*, qui nous ont été expédiés régulièrement par la Direction de l'Herbier de l'Ecole Polytechnique à Zurich. Signalons également le don de l'Herbier

de *Ph. Bridel* (plantes récoltées aux environs de Paris et dans le canton de Vaud en 1810-1812); celui du *Dr Moehren* à Orbe (saules et plantes adventices du bassin de l'Orbe); celui de l'Herbier *L. Secretan*, auteur de la Flore mycologique suisse, don fait par *François Secretan*, Juge de Paix, et enfin le legs fait par feu le Colonel *Portes*, d'un Herbier des environs de St-Cergues. Cette même année, *M. A. Maillefer* est nommé assistant de botanique.

Mentionnons encore la réussite du *Congrès des Jardins alpins*, réuni à *Pont de Nant*, le 6 août.

1907. *M. Dusserre*, chimiste, fait don de l'Herbier suisse de l'Inspecteur *Duflon*, à Villeneuve.

1909. Le Musée fait l'acquisition de l'important herbier d'*Henri Jaccard*, à Aigle. Cet herbier a une grande valeur documentaire; il contient les originaux sur le vu desquels *H. Jaccard*<sup>1</sup> a créé son magistral « Catalogue de la Flore valaisanne ».

Cette même année, le Directeur du Musée botanique a eu à déplorer la perte de deux de ses plus anciens collaborateurs, MM. *Colomb-Duplan* et le pasteur *S. Thomas*, le distingué diatomiste.

1911. Nous avons à signaler le don fait par *Samuel Palaz*, à Lausanne, d'une cinquantaine de volumes de la bibliothèque de feu *Alexandre Preneloup* (1818-1872).

1912. Nous avons reçu de Mme Vve *Mermod*, institutrice au Sépey, l'Herbier de son époux, *Auguste Mermod*, décédé au mois de février.

1913. Mentionnons tout spécialement la publication par notre ami, M. le Commandant *St-Yves*, d'une importante monographie des *Festuca* des Alpes-Maritimes. Le Commandant *St-Yves* nous a rendu un très grand service en revisant la collection importante des fétuques de nos herbiers.

Le rapport du Conservateur du Musée pour l'année 1914 est très bref; la presque totalité du personnel était mobilisée. Il en est de même les années suivantes. Mentionnons toutefois l'achat en 1917 de la bibliothèque mycologique de feu *M. Grandjean*, pharmacien à Lausanne.

En 1917-1918, les locaux du Musée *n'ont pas été chauffés* pendant l'hiver! Au printemps, *M. A. Corboz*, à Aclens, est

<sup>1</sup> *H. Jaccard*, né à Echichens le 3 novembre 1844, mort à Lausanne le 13 juin 1922. Voir sa nécrologie par E. WILCZEK, *Actes de la Soc. helv. Sc. nat.* 1923, II<sup>e</sup> partie, annexes p. 24-24.

venu spontanément offrir au Musée botanique le très intéressant herbier laissé par son père, *François Corboz*<sup>1</sup>, auteur du « *Flora aclensis* ». Au mois de janvier, le Musée a reçu de M. le Commandant A. *St-Yves*<sup>2</sup>, à Nice, un magnifique herbier des Alpes-Maritimes et de la Corse, comprenant 124 gros fascicules. Le Commandant St-Yves a été l'ami et le collaborateur d'*Emile Burnat*. En cette qualité, il a participé pendant des années à l'exploration scientifique des Alpes-Maritimes et de la Corse. Son herbier constitue, après le grand herbier des Alpes-Maritimes, légué au Conservatoire botanique de la Ville de Genève, par E. Burnat, une source importante de documents sur la flore de ces belles régions. Nous communiquons régulièrement nos matériaux à notre collègue et ami le Professeur R. de *Litardière*, à Grenoble, qui travaille actuellement à la publication d'une flore de la Corse.

Le deuxième événement important est en corrélation directe avec le legs de l'*Herbier St-Yves*. En vertu de l'art. 4 de l'acte de donation des collections *Burnat* à la Ville de Genève, les ouvrages de la Bibliothèque du Conservatoire botanique de Genève faisant double emploi avec ceux de la Bibliothèque *Burnat*, ont été donnés à notre Musée botanique. Par cette généreuse disposition, *Emile Burnat* a laissé à Lausanne un souvenir durable de l'intérêt qu'il apportait au développement des collections scientifiques de son canton.

Nous avons perdu notre vénéré maître Burnat le 31 août 1920. En décembre, notre collègue et ami, le Dr J. *Briquet* nous convoquait à Genève pour prendre livraison du legs de M. Burnat, ainsi que des ouvrages que M. Briquet a bien voulu prélever sur les doubles de la Bibliothèque du Conservatoire botanique. Du fait de ce legs et don princiers, notre bibliothèque s'est enrichie de 740 volumes et de 83 brochures.

La Commission scientifique du *Parc National* suisse a désigné notre Musée pour le dépôt d'une des deux collections des mousses et hépatiques récoltées au Parc National, l'autre collection étant déposée au Musée d'Histoire naturelle à Coire.

Dès lors, M. le Dr Ch. *Meylan*, à Ste-Croix, s'occupe de l'herbier bryologique du Parc National, soit à Coire, soit à Lausanne.

<sup>1</sup> F. Corboz, 25 février 1845 - 21 février 1905. Voir sa nécrologie par E. WILCZEK, *Bull. Soc. vaud. Sc. nat.*, 52, 1918, p. 201-208.

<sup>2</sup> Notre ami St-Yves est décédé à Vernou s. Brenne (Indre et Loire), le 8 octobre 1933.

Ajoutons que M. le Dr *J. Amann*, à Lausanne, a, depuis de nombreuses années, contribué au développement de nos collections bryologiques.

En 1921, M. *E. Muret*, Inspecteur cantonal des forêts, nous a fait don de l'herbier de feu son oncle, *A. Koch*, ancien inspecteur forestier à Morges.

En 1922, le Musée botanique a fait une grande perte en la personne de *Ls Pache*, nommé préparateur en 1894. *Ls Pache* connaissait bien la flore de son pays; il s'était bientôt familiarisé avec les méthodes de travail nécessaires à la bonne tenue d'un herbier important. *Ls Pache* avait assisté au déménagement, cité plus haut, de nos collections de la « Maison Morave », à la place du Château, au premier étage du « bâtiment Vernier ». On y était bien, pas trop serré; le nombre des étudiants était modeste, les laboratoires presque uniquement fréquentés par des étudiants du pays. *Ls Pache* menait de front les deux fonctions de préparateur au Musée et d'assistant au laboratoire.

Puis vint le départ de la Cité et l'installation en 1905 de la botanique au *Palais de Rumine*. Ce ne fut pas un petit travail de déménager la bibliothèque et plus de 2000 fascicules d'herbier, qu'on classa provisoirement dans la salle de l'herbier créée sur le vide de l'Aula au Palais de Rumine.

*Ls Pache* mena tout cela à bien. Déchargé des fonctions d'assistant, et se vouant entièrement au Musée, il est rapidement devenu le bras droit du Conservateur. Une collaboration étroite nous a unis pendant 28 ans. Le souvenir de *Ls Pache* restera vivant au Musée botanique.

En 1923, dès le 1<sup>er</sup> avril, les fonctions de préparateur sont remplies par M. *D. Dutoit*, licencié ès sciences, assistant au laboratoire de botanique; M. *Dutoit* s'est rapidement familiarisé avec le service du Musée et nous a rendu dans la limite où ses autres occupations l'ont permis, d'excellents services.

Signalons parmi les dons celui fait par M. *D. Payot*, ancien directeur de l'Ecole Supérieure de jeunes filles, de l'herbier de son père, constitué par 24 fascicules de plantes très bien conservées et intéressantes.

L'année 1925 a été marquée par l'arrivée au Musée botanique de l'Herbier *Davall*. Ce bel herbier, comprenant une cinquantaine de fascicules, était conservé par la ville de Vevey au Musée Jenisch. Il contient un grand nombre de plantes

récoltées de 1850 à 1880 par son auteur, ainsi que les exsiccata des Sociétés Vogéso-rhénane et dauphinoise, une belle série de plantes d'Eubée, de Toscane, etc.

Du rapport pour l'année 1927, nous ne mentionnerons qu'une seule chose. Le Prof. *Wilczek* et le Dr *Dutoit*, nommé conservateur adjoint, ont continué à travailler à la détermination des matériaux rapportés par eux de Tunisie et du Maroc de 1921 à 1926.

Dès 1926, les rapports mentionnent jusqu'à ce jour les récoltes rapportées du Maroc ou d'Algérie par le Conservateur du Musée. Le voyage entrepris en 1928 au Maroc oriental (région de Debdou et de Berkane), en compagnie du Dr *J. Briquet*<sup>1</sup>, Directeur du Conservatoire botanique à Genève, de M. le Prof. *Ls Emberger*, de l'Institut scientifique chérifien à Rabat, et de M. le Dr *Dutoit*, Conservateur adjoint, a été particulièrement important. Ce voyage a malheureusement été interrompu par un grave accident arrivé à notre ami Briquet.

Notons l'acquisition faite en 1930 de l'herbier rhodologique important de feu *G. Gaillard*, né en 1865, décédé à Valeyres sous Rances le 16 juin 1929.

Dès 1904, feu le pasteur *Thomas* remettait régulièrement au Musée botanique des préparations tant suisses qu'étrangères de *Diatomées*. En 1909, il nous a laissé une dernière preuve de son attachement en nous léguant sa bibliothèque botanique, 2500 préparations microscopiques, 500 tubes de récoltes de *Diatomées* et enfin la collection type des *Diatomées* du monde entier publiée par *Peragallo*.

En 1912, *Fr. Meister* publiait un volume : *Die Kieselalgen der Schweiz*. (Ce volume fait partie de la première série publiée aux frais de la Confédération sous le nom de « Beiträge zur Kryptogamenflora der Schweiz ».)

M. Meister a travaillé quelque temps au Musée botanique en vue d'étudier la collection du pasteur Thomas. Dans la préface de l'ouvrage cité, il dit entre autres : « La presque totalité des renseignements que nous possédons sur la flore des *Diatomées* du Jura jusqu'en 1912, sont dus à Mauler et à Thomas. »

<sup>1</sup> Voir *John Briquet*, par E. WILCZEK, in *Berichte der Deutschen Botanischen Gesellschaft*, 1932, Bd. I, 2 Generalversammlungsheft ausgegeben am 27. April 1933, et R. MAIRE : *John Briquet (1870-1931)*, Notice biographique. *Bull. Soc. Bot. de France*, Tome LXXX, 1933.

Les préparations de Mauler se trouvent dans la collection Thomas.

Thomas avait formé un élève, *Jules Courvoisier*, décédé en 1929 à La Tour-de-Peilz. Courvoisier s'est enthousiasmé pour l'étude des Diatomées et en a réuni une collection importante. En février 1930, ses filles, Mlles Courvoisier, en ont fait don au Musée. La collection comprend environ un millier de préparations, 30 grosses boîtes de matériaux conservés dans des tubes et 93 cahiers de notes et de préparations. C'est dire que la collection des Diatomées de notre Musée est certainement parmi les plus importantes du pays.

En 1930, nous avons acheté à Mme *Gaillard*, à Valeyres sous Rances, la collection des *Rosa* laissée par son mari. Cette collection est classique; elle renferme les types des hybrides et formes nombreuses que G. Gaillard a récoltées au cours d'une longue carrière rhodologique au Salève, au Jura et en Valais.

En 1931, M. G.-A. *Bridel*, à Lausanne, a déposé au Musée un carnet manuscrit écrit par *Philippe-Louis Bridel*, pasteur à Lausanne (1788-1856). Ce carnet est intitulé : Catalogue systématique des plantes vasculaires trouvées jusqu'ici dans les environs et spécialement dans le district de Lausanne. A ce carnet est jointe la liste de 468 plantes recueillies à Sauvabelin et ses environs. Il serait fort intéressant d'en refaire l'inventaire actuellement; on constaterait de grosses modifications dans la composition de la flore, modifications dues d'une part à l'immigration et à la naturalisation d'espèces étrangères, à la modification des cultures, et aux changements intervenus dans la flore des grèves et des marais d'autre part.

En 1932, le Musée a reçu des dons magnifiques. M. M. *Moreillon*, inspecteur forestier à Montcherand, nous a fait cadeau d'un superbe herbier, constitué par plus de 200 fascicules de plantes admirablement préparées et accompagnées très souvent de notes fort intéressantes. Ce don enrichit très considérablement la valeur documentaire de notre « Herbier suisse ».

Un autre herbier important est également arrivé la même année au Musée botanique. Mme Vve *P. Rambert* lui a fait don de l'herbier constitué autrefois par *Eugène Rambert* (1830-1886). Cet herbier est constitué par des plantes récoltées dans les Alpes vaudoises et valaisannes. M. le professeur *M. Lugeon* nous a fait don d'un herbier laissé par feu *H. Lador* (1849-1932), préparateur au Musée de géologie. Cet herbier comprend

environ 600 plantes récoltées en Provence et particulièrement aux environs de Nîmes.

L'abondance de matériaux arrivés au Musée, le développement réjouissant qu'a pris la bibliothèque se manifestent par le *manque de place*, symptôme commun à tous les instituts qui se développent. Un agrandissement du Musée botanique s'impose. Le rapport du Conservateur du Musée pour 1934 le mentionne tout spécialement. M. l'Architecte de l'Etat a bien voulu s'en occuper tout dernièrement.

L'année 1934 a été marquée par deux événements importants.

Mme M. Delafield<sup>1</sup> nous a généreusement offert la bibliothèque botanique laissée par feu son mari, membre de la Société vaudoise des Sciences naturelles. Les 800 et quelques volumes que nous avons reçus comblent bien des lacunes et constituent un enrichissement extrêmement précieux de notre bibliothèque.

Nous avons souvent mentionné M. S. Demiéville<sup>2</sup>, ancien pharmacien, à Lausanne, comme ami et protecteur de l'Ecole de Pharmacie. Il nous a adressé « le solde de la bibliothèque » de l'illustre J. Gaudin. Ce don important comprend les divers travaux de J. Gaudin et de nombreux manuscrits.

Le rapport du Conservateur du Musée botanique mentionnait en 1920 le don magnifique fait au Musée par le Commandant A. St-Yves, à Nice. Etaient exceptés du don les matériaux qui ont fait l'objet de publications par le défunt. Ces matériaux, comprenant les genres *Festuca*, *Avenastrum*, *Spartina* et *Brachypodium*, ont été légués au Conservatoire botanique à Genève. Le Commandant St-Yves est décédé le 8 octobre 1933 à Vernou s. Brenne. Les doubles de ces matériaux nous ont été envoyés par le Conservatoire botanique de Genève au mois de juin 1934.

Mentionnons en 1935 le don fait par le Dr F. Machon, à Lausanne, d'une collection de planches botaniques lithographiées et coloriées, attribuées au Dr Ch.-L. Depierre<sup>3</sup> (1790-1835), de Neuchâtel.

Signalons enfin le geste généreux de Mme et M. M. Bar-

<sup>1</sup> Mme Delafield a été incinérée à Lausanne le 17 février 1937.

<sup>2</sup> S. Demiéville, 21 juillet 1860-12 avril 1934.

<sup>3</sup> E. WILCZEK et F. MACHON. L'Herbier du Dr Depierre, *Bull. Soc. vaud. Sc. nat.*, Vol. 39, 1936, N° 240, p. 130.

bey, à Valeyres sous Rances, qui ont fait réimprimer le premier volume, devenu introuvable, du « *Flora orientalis* », de Boissier. Cette réimpression a permis de combler une lacune grave dans de nombreuses bibliothèques botaniques.

Telle qu'elle est relatée ici, l'Histoire du Musée botanique vaudois est forcément incomplète. J'ai dû me borner à signaler les faits principaux, soit les origines du Musée d'histoire naturelle, la spécialisation survenue au cours des années, en Musées de géologie, de zoologie, et de botanique, leurs pérégrinations jusqu'au moment de leur installation (je n'ose pas dire définitive) au Palais de Rumine.

Pour ce qui concerne le Musée botanique, j'ai pris à cœur de faire ressortir la grande part qu'ont prise à son développement mes prédécesseurs, de signaler les dons et legs principaux, ainsi que l'achat de nombreuses collections importantes.

Il n'est pas possible de résumer même approximativement les dons très nombreux (portraits, photographies, livres et brochures, herbiers divers, échantillons de plantes rares), ni le nombre de plantes acquises par échanges. Ces renseignements peuvent toujours être retrouvés dans les rapports annuels des Conservateurs du Musée.

Mentionnons toutefois un passage du rapport du prof. B. Schnetzler pour l'année 1887 : « Lors du transfert des collections dans le bâtiment du Département de l'Instruction publique, la bibliothèque se composait d'une douzaine de volumes plus ou moins dépareillés. Aujourd'hui (en 1887), elle renferme 241 ouvrages se rattachant aux différentes branches de la botanique. »

Actuellement, 40 ans plus tard, la bibliothèque du laboratoire et du Musée botaniques possède environ 20 000 ouvrages et les principaux périodiques botaniques en séries complètes.

Grâce aux crédits annuels, il a été possible d'enrichir le Musée par l'achat de nombreuses collections. Ci-après la liste des acquisitions principales :

BRAUN-BLANQUET. — *Flora rhaetica exsiccata*.

BUCHTIEN. — *Herbarium bolivianum*.

DÖRFLER. — *Herbarium normale*.

FEDTSCHENKO. — *Flora turkestanica exsiccata*.

FIORI, BÉGUINOT et PAMPANINI. — *Flora italica exsiccata*.

- FONT QUER. — Iter marocanum 1928-1930. — Flora iberica exsiccata.  
HAYEK. — Flora stiriaca exsiccata. — Centaureae exsiccatae criticae.  
HERTER. — Plantae uruguayenses exsiccatae.  
JAAP. — Fungi selecti exsiccati. — Myxomycetes exsiccati.  
KNEUCKER. — Gramineae exsiccatae. — Carices exsiccatae. — Cyperaceae et Juncaceae.  
PETRAK. — Cirsiotheca universa. — Flora Bohemiae et Moraviae exsiccata.  
RABENHORST. — Hepaticae europaeae. — Bryotheca europaea.  
ROSENSTOCK. — Filices exoticae exsiccatae.  
ROSS. — Herbarium siculum.  
SYDOW. — Mycotheca germanica. — Ustilagineae.  
TANAKA. — Flora of Taiwan.  
UNIVERSITÉ DE CLUJ. — Flora Romaniae exsiccata.  
VACCARI. — Plantae italicae criticae.  
ZAHN. — Hieraciotheca europaea.  
ZENKER. — Flora von Kamerun.
-